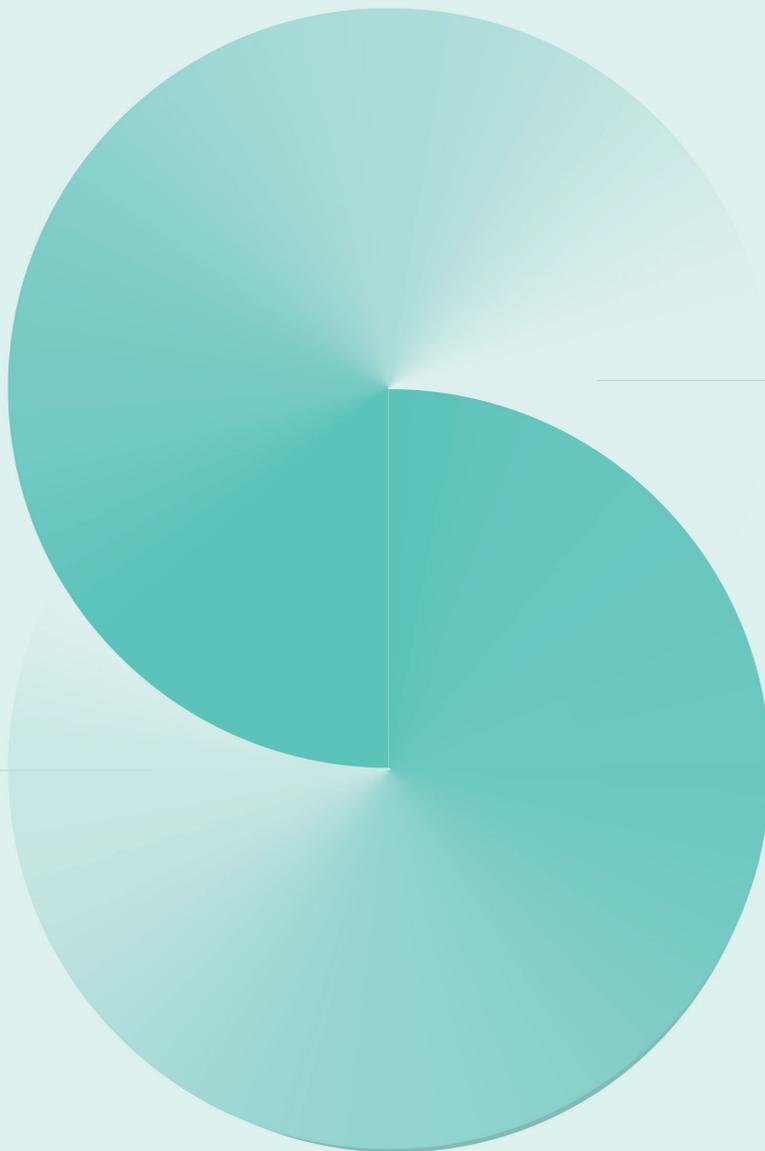


SENACS
SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL
DES CENTRES SOCIAUX

ANALYSE
2014
DONNÉES 2012



**LES
CENTRES
SOCIAUX**

Paris

- ÎLE-DE-FRANCE -

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE PARIS	3
PROJET	4
DYNAMIQUES LOCALES	9
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	10
RESSOURCES HUMAINES	12
FINANCES	14
LES ESPACES DE VIE SOCIALE	15

L'engagement de tous les acteurs, Caf, Collectivité parisienne et Fédération des centres sociaux et socioculturels, a permis au cours de l'année 2013 de mener une réflexion partagée et une analyse des enjeux de l'animation de la vie sociale à Paris.

Début 2014, la signature du Schéma Directeur de la vie sociale marque une étape nouvelle dans le partenariat entre la Caf et la Collectivité parisienne.

Un de ses objectifs est d'encourager la concertation entre acteurs afin de renouveler et renforcer l'animation de la vie sociale sur le territoire parisien.

Pour cela, il réaffirme la participation des habitants comme principe incontournable, pour soutenir et valoriser les initiatives collectives locales. Il prend appui sur les centres sociaux, les espaces de vie sociale et les associations de quartiers. La Fédération des Centres Sociaux et socioculturels constitue un partenaire privilégié pour animer le réseau des acteurs autour des questions fondamentales du lien social et de la promotion du « vivre ensemble ».

C'est avec la volonté commune de diffuser le plus largement possible, ce que sont et ce que font ces structures d'animation de la vie sociale, que les centres sociaux, les espaces de vie sociale, la Fédération des centres sociaux et socioculturels, la collectivité et la Caf ont contribué à cette deuxième édition de la plaquette départementale SENACS (Système d'Échanges National des Centres Sociaux).

Cette nouvelle édition est ainsi une photographie représentative de l'action de ces projets d'expression et de participation citoyennes. Les habitants, appuyés par des équipes de professionnels sont partie prenante des choix qui concernent leur vie quotidienne.

Dans un contexte socio-économique national difficile, les données présentées ici démontrent une nouvelle fois, que ces projets menés sont à la rencontre des besoins des habitants et des politiques publiques.

Ces structures, actrices du développement social local, ont un rôle essentiel pour l'inclusion sociale et culturelle de chaque parisienne et parisien dans un territoire en fortes mutations.

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

Sur son territoire d'implantation, le centre social c'est :



- Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- Un lieu de **rencontres** et d'**échanges entre les générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de **bénévoles** engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire.
- Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

Pour la FCSF :

La Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » extrait

Pour Les Caf :

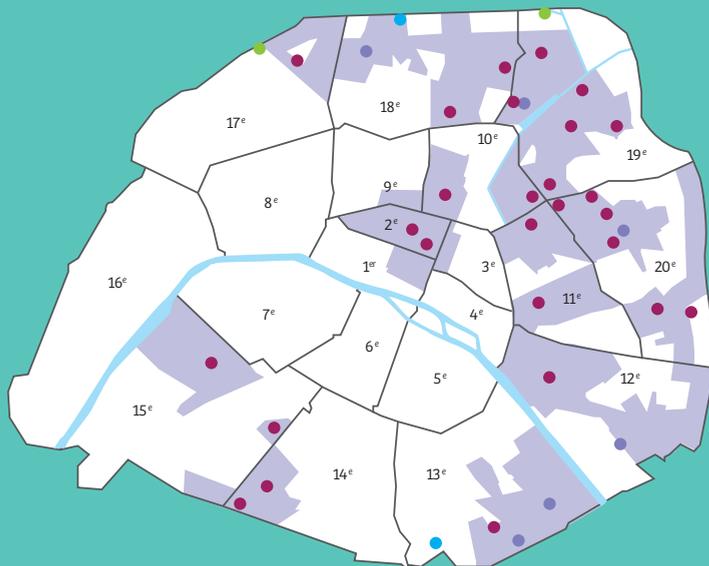
La circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

«[Les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » extrait

RÉPARTITION DES CENTRES SOCIAUX À PARIS



- 2 centres agréés en 2013
- 2 centres sociaux en émergence

STRUCTURES EXISTANTES :

- 27 centres sociaux associatifs
- 6 centres sociaux en gestion directe Caf
- zone de compétence

33 centres sociaux agréés en 2012 ont participé à l'observatoire.

Les centres sociaux parisiens sont tous situés au sein de quartiers à forte densité de population. Leur champ d'intervention se définit par une zone de compétence sur un territoire à échelle variable : îlots d'habitations, quartiers, dans lequel le centre social a compétence et capacité à intervenir. C'est une zone pré-définie en amont, à partir de l'analyse du territoire.

73% des centres sociaux sont situés sur des territoires « Politique de la Ville » en 2012.

LES CENTRES SOCIAUX PARISIENS

Des foyers d'initiatives d'habitants

La fonction accueil est une action à part entière du projet social. Les centres sociaux en ont une approche spécifique au service des habitants, du territoire et de la dynamique participative.

La qualification de cette fonction est soutenue financièrement par la Caf. Des temps d'échanges et de formations sont proposés par La Fédération des Centres Sociaux.

61 000 habitants participent à la vie des centres sociaux parisiens

dont :

20 705 régulièrement

32 907 ponctuellement

7 388 avec les partenaires

Un projet en réseau

26 centres sociaux sont regroupés au sein de la **Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de Paris (FCS75)**.

Par respect de l'autonomie associative, les 6 centres sociaux de la Caf de Paris ne sont pas adhérents.

Les missions de la FCS75 :

- **Animer le réseau des centres sociaux,**
- **Appuyer les centres** lors de leur création, de leur développement,
- **Veiller à la promotion** du centre social participatif et la mise en évidence du rôle que joue ce dernier sur son territoire en lien avec les questions de société,
- **Représenter les centres sociaux associatifs** de manière collective auprès des partenaires institutionnels.

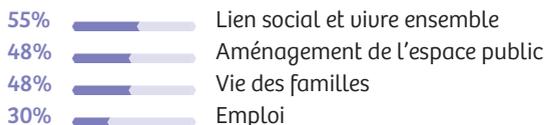
Pour atteindre ces objectifs, la Fédération est soutenue par la Caf et le département de Paris. Des conventions définissent des axes prioritaires et des modalités de mise en œuvre en cohérence avec les orientations de la politique départementale.

Pour la Collectivité parisienne l'objectif de ce partenariat est de soutenir le lien social et la solidarité de proximité, premiers leviers de la politique du Département en matière de prévention et d'insertion sociale.

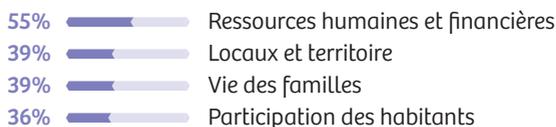
Pour la Caf de Paris, l'enjeu est de faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne en s'appuyant sur les structures d'animation de la vie sociale locale.

DES PROJETS SOCIAUX EN LIEN AVEC LES ENJEUX DE TERRITOIRE

LES CENTRES SOCIAUX DÉFINISSENT LES PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES DU TERRITOIRE COMME ÉTANT :

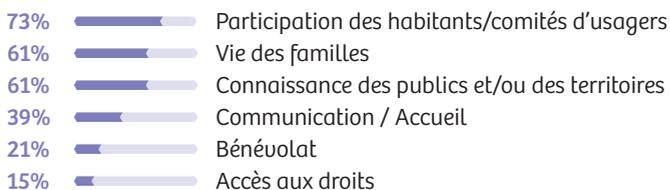


LES CENTRES SOCIAUX DÉFINISSENT LEURS PRÉOCCUPATIONS PRINCIPALES COMME ÉTANT :



DES AXES DU PROJET SOCIAL EN ADÉQUATION AVEC LES PROBLÉMATIQUES DU TERRITOIRE :

Les axes définis lors des agréments correspondent aux enjeux du territoire. Pour répondre aux envies et besoins exprimés par les habitants, les centres sociaux ont un rôle d'accompagnement à la réalisation des projets :



Les centres sociaux élaborent leur projet dans une démarche participative associant habitants, bénévoles, partenaires et professionnels. C'est une étape propice au développement de l'implication de tous pour échanger autour des réalités et des évolutions des territoires. Des outils adaptés à l'animation de ces moments valorisent l'expression de chacun. Le projet est ainsi issu de cette dynamique collective.

UNE PRÉSENCE FORTE AUPRÈS DES FAMILLES

De la petite enfance aux jeunes adultes

82%

des centres sociaux développent des actions en faveur des moins de 6 ans.

- 64% mènent au moins une action relative à un mode de garde;
- 52% organisent des activités parents-enfants, de loisirs, culturelles ou sportives.

91%

des centres sociaux organisent des actions pour les 11-13 ans.

- 88% offrent des activités sportives et d'accueil des jeunes
- 79% accompagnent des projets et soutiennent la participation des jeunes à des événements sur le territoire.

97%

des centres sociaux animent des actions en direction des 6-11 ans.

- 97% ont une activité d'accompagnement à la scolarité ou périscolaire.
- 73% mettent en œuvre des activités de loisirs, culturelles et sportives.

88%

des centres sociaux coordonnent des actions en direction des 13-17 ans.

- 76% mènent des activités sportives et d'accueil des jeunes
- 76% soutiennent la participation des jeunes à des événements sur le territoire.

6 176 enfants et jeunes ont bénéficié d'activités éducatives.



199 projets à l'initiative des habitants (dont plus de la moitié à l'initiative des jeunes adultes) ont été accompagnés par les centres sociaux.

- 52% des centres sociaux mettent en place des actions pour les 16-25 ans.
- 62% d'entre eux soutiennent la réalisation des parcours scolaires ou professionnels.
- 38% accompagnent des projets de loisirs éducatifs.

L'ENGAGEMENT DES FAMILLES

LES FAMILLES SONT AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE D'ANIMATION DES CENTRES SOCIAUX. LE PROJET « FAMILLE » RÉPOND À LEURS ATTENTES ET BESOINS EXPRIMÉS. LES ACTIONS MENÉES SONT CONSTRUITES PAR ET AVEC LES PARENTS. ELLES VISENT À VALORISER LEURS COMPÉTENCES ET À FAVORISER LES RELATIONS PARENTS-ENFANTS.



97% des centres sociaux ont un projet « Famille » agréé par la Caf.

Proportion	Description
97%	Sorties familiales et loisirs collectifs
91%	Manifestations festives
82%	Accompagnement à la scolarité
61%	Parents-enfants : espace ludothèque, coins livres,...
55%	De projets de départs en vacances (séjours de 4 jours minimum accompagné)



Les centres sociaux facilitent l'articulation des actions de soutien à la parentalité sur leur territoire. Ils renforcent leur intervention avec le concours de professionnels sur les questions de la famille (psychologue, médiateur familial,...).

61% des centres sociaux perçoivent des financements au titre des dispositifs de parentalité

Pionniers de l'Éducation Populaire les centres sociaux sont des « espaces-tiers » au sein desquels le dialogue entre familles et institutions est encouragé. Les actions visent à reconnaître les initiatives des familles pour agir sur leur environnement social.

AGIR AVEC LES HABITANTS

LA DYNAMIQUE COLLECTIVE DES PROJETS DES CENTRES SOCIAUX FAVORISE L'EXPRESSION, LA CRÉATION ET LA RÉALISATION D' ACTIONS AVEC LES HABITANTS.

Les centres sociaux mènent des actions sur différentes thématiques :



88%
Emploi et insertion



82%
Santé et bien-être



73%
Exclusion et paupérisation



73%
Discriminations



52%
Vieillesse



48%
Logement et habitat



18%
Transport et mobilité



9%
Handicap

Le cumul des difficultés fragilise une partie de la population pour laquelle le centre social représente l'espace aux multiples services : informations, orientations, relations, mise en réseaux, animations.

Des tremplins vers l'autonomie sociale et professionnelle



97% des centres sociaux accompagnent des parcours d'apprentissage du français :

- Ateliers sociolinguistiques
- Français Langue Étrangère
- Alphabétisation
- Illettrisme

Les centres sociaux encouragent les participants à se présenter aux examens de l'Éducation Nationale (DILF/DELF). Cette démarche est soutenue par un financement de la Ville de Paris.

Accès aux vacances et à la culture



Dans le cadre d'un projet inter-générationnel, les centres sociaux accompagnent tant des familles à un **accès aux vacances** (595), que **des jeunes** (763) et **des habitants âgés de plus de 60 ans** (49).

Les centres sociaux sont des relais permettant aux habitants d'avoir accès à des activités et lieux culturels variés. Ils sont également des acteurs incontournables qui font émerger des dynamiques culturelles, en s'appuyant sur les compétences et capacités des habitants ainsi que sur la richesse du territoire parisien.

PARTENARIATS

LES CENTRES SOCIAUX ORGANISENT LA CONCERTATION ET LA COORDINATION DU PROJET SOCIAL DANS LEUR TERRITOIRE.

Un dialogue permanent avec tous les acteurs locaux

Les centres sociaux sont vecteurs de démocratie participative et ont toute légitimité à participer au débat politique concernant la vie du quartier.



39% des centres sociaux ont organisé des rencontres élus-habitants portant sur les thématiques suivantes :

- Espace public : aménagement et renouvellement urbain, jardin partagé
- Enjeux sociaux : l'école, le lien social, le logement
- Renouvellement du projet social du centre

Les habitants au cœur de la dynamique collective



76% des centres sociaux accompagnent les habitants à être pilote d'actions collectives.

Ces actions sont créatrices de lien social à travers des fêtes de quartier, vide grenier, etc.

Un maillage territorial qui s'appuie sur un réseau diversifié

85% des centres sociaux mènent des actions en étroite collaboration avec des associations d'habitants.



associations de quartier



associations de locataires



associations de parents d'élèves

371 associations sont accueillies dans les locaux des centres sociaux, soit 11 associations en moyenne par centre social.



52% participent au projet social, à la formation et à l'accompagnement
48% développent leurs propres activités.

Sur leurs territoires, les centres sociaux s'impliquent dans l'animation de thématiques spécifiques avec les équipements de voisinage :

- 66 % animation de quartier
- 49 % action jeunesse
- 33 % insertion socioprofessionnelle
- 18 % accompagnement éducatif

7 400 personnes participent activement aux activités de ces partenaires.

Les centres sociaux mènent des travaux collectifs pour connaître au mieux la réalité de leur territoire et ses évolutions. Ils recueillent la parole des habitants, associations, collectifs, institutions, commerces,... Ils peuvent à ce titre conduire des enquêtes, des entretiens, des actions d'observation, au cours de moments privilégiés dans la mise en œuvre de leur projet.

L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE : UNE FORCE À PARIS

DES HABITANTS S'ENGAGENT BÉNÉVOLEMENT DANS L'ANIMATION
DES PROJETS DES CENTRES SOCIAUX AU QUOTIDIEN.

Un engagement bénévole

dans la conduite du projet



Des instances participatives valorisent l'engagement et l'implication des habitants : conseil d'administration, comité de projets, comité d'usagers, conseil d'animation...

Un engagement bénévole

au cœur des actions



Force de propositions, les habitants bénévoles proposent et animent des activités au sein du centre social.



464 personnes
participent à l'instance de pilotage

15 bénévoles
associés au pilotage
en moyenne par centre social

486 heures
soit **0,3** Équivalents Temps Plein
(10h par semaine)

25% de nouveaux bénévoles par an.

1 réunion
mensuelle sur le pilotage du projet

77 bénévoles sont en moyenne présents dans chaque centre social ce qui représente **167 heures** par semaine.

Ils s'impliquent dans l'animation des activités ainsi que dans le pilotage du projet. Le bénévolat participe à la mixité sociale, culturelle, générationnelle. Il exprime la solidarité des parisiennes et des parisiens à travers le centre social de leur quartier.



2092 bénévoles
animent des actions

62 bénévoles d'activités
en moyenne par centre social

7033 heures
soit **4,2** Équivalents Temps Plein
(157 heures par semaine)

27% de nouveaux bénévoles par an.

S'ENGAGER BÉNÉVOLEMENT, C'EST AUSSI SE QUALIFIER, SE FORMER

LA FORMATION DES BÉNÉVOLES EST UN OBJECTIF PARTAGÉ ENTRE LA FÉDÉRATION ET LES CENTRES SOCIAUX QUI PROPOSENT CHAQUE ANNÉE UN PLAN DE FORMATIONS POUR L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU RÉSEAU PARISIEN. DES ACTIONS DE FORMATIONS SUR SITE SONT AUSSI PROPOSÉES POUR ADAPTER LA RÉALITÉ DE CHAQUE PROJET À L'ÉVOLUTION DE SON TERRITOIRE.

La formation

Près d'1 bénévole sur 5 bénéficie d'une formation, soit 499 bénévoles.



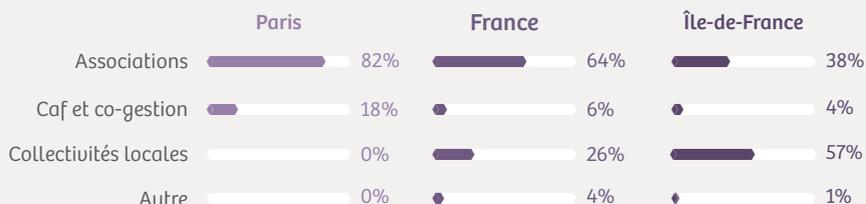
Les Centres Sociaux ont proposé un accompagnement au soutien du pilotage sur :

- 15%** la gouvernance
- 18%** l'environnement du centre social
- 15%** le projet du centre social

Une qualification à l'animation d'activités :

- 76%** d'apprentissage linguistique
- 45%** d'accompagnement à la scolarité
- 30%** de loisirs socio-culturels

Un engagement fort au regard du mode de gestion



DES SALARIÉS AU SERVICE D'UN PROJET

DES PROFESSIONNELS COPRODUCTEURS DU PROJET EN APPUI AUX HABITANTS ET AUX BÉNÉVOLES SUR LES FONCTIONS ESSENTIELLES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES MISSIONS D'UN CENTRE SOCIAL.

Une équipe professionnelle

Parmi les 33 centres sociaux observés en 2012 :

19 emploient **7,1 ETP*** et

14 emploient **9,1 ETP**
(gestion d'un équipement d'accueil du jeune enfant agréé halte garderie ou crèche)

soit **508 salariés**

*Equivalent Temps Plein

2,5 ETP PILOTAGE

- 1 ETP Direction
- 1,3 ETP Accueil-Secrétariat
- 0,2 ETP Comptable

6,1 ETP ANIMATIONS ET TRAVAIL SOCIAL, dont La Petite Enfance

0,5 ETP AUTRES (Entretien, interventions techniques...)

Les contrats aidés



92% des centres sociaux associatifs accueillent des salariés sous contrat aidé. Cela représente **près de 25% des professionnels**, soit en moyenne 3 par centre social ayant des emplois aidés.

Au total, **83 personnes sont formées** et accompagnées dans leur parcours. Ce sont des tremplins de valorisation des compétences du professionnel.

Partenaires sociaux

67% des centres sociaux associatifs adhèrent à un syndicat employeur et pour 83% d'entre eux au SNAEC SO (Syndicat employeur des acteurs du lien social et familial). Tous les centres sociaux relèvent d'une convention collective, majoritairement la Convention collective nationale ALISFA (acteur du lien social et familial).

DES FORMATIONS ADAPTÉES AUX ENJEUX LOCAUX

La qualification de l'équipe professionnelle : une volonté affirmée



Les directrices et directeurs ont pour mission de piloter le projet et de gérer la structure. Le management, la gestion financière, le suivi administratif et l'animation du projet sont exercés par délégation reçue de l'instance de gouvernance (conseil d'administration, direction générale). Avec le concours d'une équipe professionnelle, la coordination de l'animation du projet est participative et partenariale.

Elle exige un niveau de qualification professionnelle, réaffirmé dans la lettre circulaire relative à l'animation de la vie sociale de juin 2012.

La formation des directrices et directeurs est pour :

- **79%** de niveau I* ou II* ou diplôme et expérience équivalents
- **21%** de niveau III* ou IV*

*niveau I : niveau bac + 5

*niveau II : niveau bac + 3 et 4

*niveau III : niveau bac + 2

*niveau IV : niveau bac

Le projet animation collective familles est intégré à l'animation globale du centre social. Il est coordonné par une ou un professionnel(elle) « référent(e) famille ».

90% de ces salariés ont une formation égale ou supérieure au niveau III.

Un levier professionnel : la formation continue

117 actions de formation soit **3,55 formations en moyenne** par centre social.

Ces formations montrent la volonté des gestionnaires et l'engagement des salariés pour développer des compétences professionnelles qui s'adaptent aux évolutions des métiers, des missions, des réalités sociales et des politiques publiques.

1/3 des centres sociaux ont proposé des formations diplômantes pour l'équipe professionnelle.

Parmi celles-ci, **73%** sont supérieures ou égales à un diplôme de niveau III.

Les centres sociaux sont aussi des structures permettant des parcours d'insertion professionnelle et sociale en direction des habitants : service civique, stages de la 3^e au master, reconversion professionnelle, découverte des métiers...

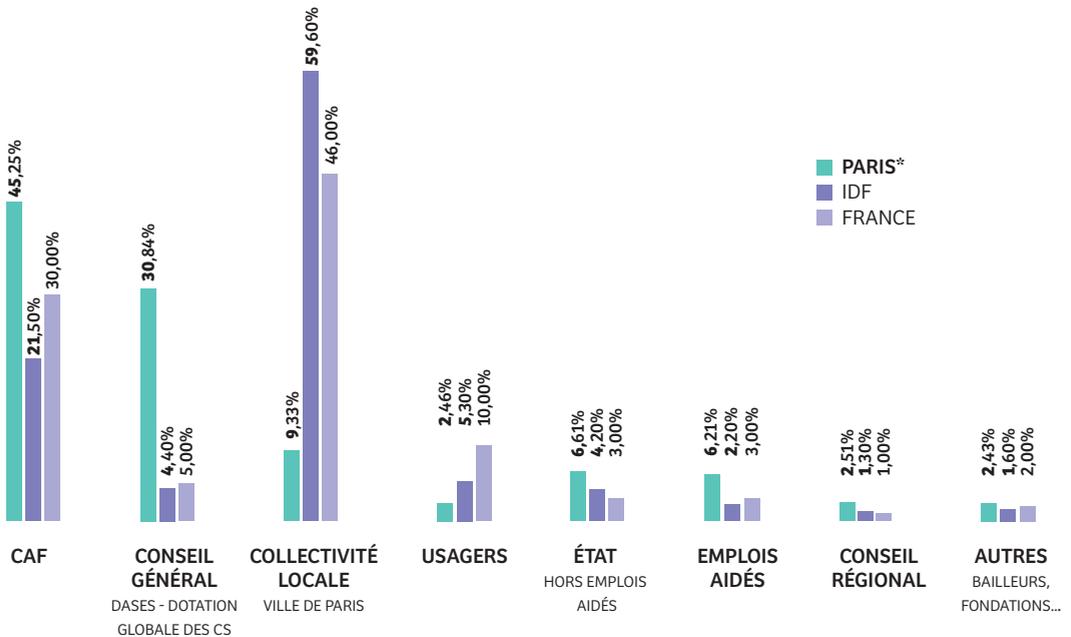
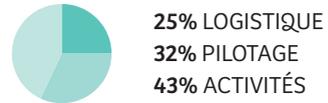
BUDGET

LES DONNÉES FINANCIÈRES RÉSULTENT DE L'OUTIL DE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DES CENTRES SOCIAUX ASSOCIATIFS ET EN GESTION DIRECTE CAF.

* Dans le cadre du mode de calcul des prestations de service Animation Globale et Collective Familles, les projets labellisés petite enfance, espace public numérique ou ludothèque ne sont pas intégrés.

BUDGET MOYEN : **454 000€***

RÉPARTITION DES CHARGES
DANS UN BUDGET DE CENTRE SOCIAL :



Le Département et la Caf contribuent au financement pluri-annuel du projet global de chaque centre social. L'aide de l'Etat au titre des emplois aidés est un soutien à la réalisation du projet. Les autres financements sont annuels et sur des actions spécifiques. Ils viennent des partenaires comme les directions de la Ville de Paris, la Caf sur ses fonds propres, l'Etat (hors emplois aidés), le Conseil Régional Ile de France, les bailleurs, les Fondations, le Fond Social Européen et les usagers, ...

Une aide spécifique pour les locaux est également allouée par le département et les centres sociaux associatifs. L'architecture budgétaire d'un centre social reste fragile et relève de l'ensemble des financeurs, tous essentiels à l'équilibre économique du projet. Elle exige des compétences de gestion, des outils de suivi et d'analyse pour maîtriser la mise en œuvre des actions en adéquation avec la réalité budgétaire.

LES ESPACES DE VIE SOCIALE

ENQUÊTE EXPÉRIMENTALE SENACS 2014 SUR LES DONNÉES 2012

L'action des centres sociaux est renforcée sur le territoire parisien par les espaces de vie sociale. Ce sont aussi des projets agréés par la Caf qui s'appuient sur les valeurs et les principes relatifs à l'animation de la vie sociale mais leur action est adaptée aux moyens humains et financiers dont ils disposent. Ils permettent aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets autour d'activités éducatives, sportives, sociales et culturelles.

Au 1^{er} janvier 2012, 8 associations bénéficiaient de cet agrément.

La participation des habitants

au cœur du projet social

Dans 88% des structures, les habitants investis au sein des espaces de vie sociale **participent tant à la gouvernance du projet qu'à l'animation quotidienne.**

10 habitants en moyenne sont présents aux conseils d'administrations.

4711 usagers sont concernés par ces actions.

Des ressources humaines multiples

Les espaces de vie sociale comptent sur une équipe professionnelle et bénévole pour mener à bien leur projet. En moyenne, la structure s'appuie sur :

- 5 salariés soit 3,34 ETP
- 56 bénévoles soit 3,31 ETP
- 10 stagiaires soit 1,03 ETP
- 1 service civique soit 0,16 ETP

Des sources de financement diversifiées

État 4%
Région 6%
Autres (bailleurs, usagers) 11%
Dons et fondations 17%

Un projet qui s'inscrit

dans un réseau partenarial

Les projets menés par les espaces de vie sociale s'inscrivent sur un territoire avec le réseau partenarial local.



39% Associations diverses
25% Services de la collectivité.
25% Structures d'animation de la vie sociale
10% Établissements scolaires

Pour 54% d'entre eux ces partenariats sont réguliers.

Les partenaires contribuent au projet des espaces de vie sociale par des :

- 88% Rencontres-réunions
- 88% Échanges
- 75% Commissions spécifiques

Un choix affirmé de valorisation des compétences

Les espaces de vie sociale mènent une politique de ressources humaines alliant pérennité du projet et promotion de l'individu. Ainsi :

- 71% des responsables de projets sont salariés
- 88% des structures accompagnent des personnes en emplois aidés soit 1,9 ETP.

BUDGET MOYEN : 185 000 €



43% Département
19% Caf de Paris

PROJET SENACS

Le Système National d'Échanges des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne 13 territoires pilotes¹.

Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône pour accompagner cette démarche en lien avec la Cnaf et la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

En Île-de-France

En Île-de-France, 310 des 317 centres sociaux ont répondu à l'enquête. À l'occasion de rencontres régulières, les Caf et les fédérations des centres sociaux ont analysé les résultats et produit ce livret. Puisse ce document accroître votre connaissance d'acteurs de proximité en phase avec des préoccupations d'habitants du territoire régional.

Coordonnées

Fédération des Centres Sociaux et socio-culturels de Paris

23, rue Mathis

75019 Paris

Tél : 01 44 64 74 69

Site internet : www.centres-sociaux-paris.org

Caf de Paris

Mission Animation de la Vie Sociale

50, rue du Docteur Finlay

75015 Paris

01 45 71 20 86

Site internet : caf.fr

Département de Paris

Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé

Bureau de la prévention pour la jeunesse et de l'insertion

94-96, Quai de la Rapée

75 570 Paris - cédex 12

01 43 47 73 39

Site internet : www.paris.fr

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

¹ Allier, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Île-de-France, Limousin, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes.

Retrouvez également les plaquettes locales des 13 sites pilotes
ainsi que les 8 plaquettes départementales d'Île-de-France
sur : www.senacs.fr



PROJET



www.senacs.fr



Paris

